

Commune de GRESSE-en-VERCORS

PV du Conseil Municipal du 17 avril 2026

Présents : Rémi GOUBE, Frédéric FROMENT, Olivier BRIDELANCE, Michel-Pierre PECOUL, Cloé DIMIER, Bernadette VALLIER, Marc ALGOUD, Frédéric REUMAUX.

Excusée : Elisabeth MARTIN représentée par Marc ALGOUD, Julia GRASSLER représentée par Olivier BRIDELANCE

Absente : Caroline SAUER

Secrétaire de séance : Frédéric FROMENT

1/ Approbation du PV du CM du 30 mars 2026

Approuvé à l'unanimité

2/ Délibérations

- **2026-35 : Autorisation donnée au Maire pour faire des demandes de subventions pour les travaux de l'église**
Adoptée à l'unanimité
- **2026-36 : Subventions aux associations**
Unanimité sur le montant total de 23 500 euros de subventions à accorder.

Association	Subvention attribuée	VOTE			Abstentions*
		Pour	Contre	Abst	
AAPPMA La Gaule du Gd Veymont	500	10	0	0	
Amicale des Boules du Gd Veymont	500	9	0	1	BV
Amicale des Sapeurs-Pompiers	800	9	0	1	EM
Amicale des Sources de la Gresse	500	10	0	0	
AsTrièves	1000	10	0	0	
GeV Histoire et Patrimoine	1000	10	0	0	
Gresse-En-Vercors Animation	1000	10	0	0	
Gresse Choeur à Coeur	1000	9	0	1	EM
Gresse en Fête	3500	7	0	3	EM CD OB
Le Foyer	500	10	0	0	
Les BâtieSonnantes	500	9	0	1	RG
Les Mistouflets	8500	9	0	1	JG
Pro'Gresse	850	5	0	5	EM JG MPP CD OB
Ski Club	400	10	0	0	
Sou des Ecoles	2950	9	0	1	CD
Total	23500	*Membre du CA ou conjoint d'un membre du CA			

- **2026-37 : Subvention de 600 € à la coopérative de l'école**
Adoptée à l'unanimité
- **2026-38 : Subvention exceptionnelle de 12709,07 € attribuée à Gresse en Fête pour Fête de l'Alpage**
Suite au don de 16 000 € fait par GEVA à la municipalité pour l'organisation de la fête de l'Alpage prise désormais en charge par la nouvelle association « Gresse en Fête », la municipalité ayant pris déjà directement en charge les frais de location d'un chapiteau et d'un fourgon frigorifique pour une somme de 3290,93, le solde du don est attribué à Gresse en Fête sous forme de subvention exceptionnelle.
7 voix pour (n'ont pas part au vote : E Martin, C Dimier, O Bridelance)
- **2026-39 : Subvention exceptionnelle de 2000 € attribuée à l'association des « Créateurs du Dauphiné »**
9 voix pour (n'a pas pris part au vote F Froment)
- **2026-40 : Subvention exceptionnelle de 200 € accordée au Collège de Monestier de Clermont pour un voyage à caractère culturel d'élèves de 5^{ème} à Paris**
Adoptée à l'unanimité

- **2026-41 : Désignation des administrateurs de l'EPC RDSGV**

Proposition du maire : O Bridelance, F Froment, C Dimier et M Algoud (élus municipaux) ; F Martin et P Grillet (acteurs sociaux) 9 voix pour 1 abstention

3/ Délibérations repoussées à prochaine échéance :

- Nomination des membres du CCAS —> besoin d'encore de temps pour trouver les personnes, sachant qu'il y a 2 mois depuis l'élection pour compléter le renouvellement.
- Emprunt de 300 000 euros —> en raison de l'augmentation des taux d'intérêt, l'examen des offres bancaires se poursuit pour trouver la meilleure offre.
- Commission d'urbanisme —> décision prise pour la mise en place d'une commission d'urbanisme. Mais la délibération portant composition de cette commission sera prise ultérieurement.

4/ Informations municipales

- Au 2 avril, l'**Education nationale nous a informés ne pas procéder à la fermeture d'une classe à la rentrée 2026** : une très bonne nouvelle. Toutefois, nous restons prudents.
- **La campagne sur l'accueil de nouvelles familles à Gresse** a été lancée ce mardi 14 avril, relayée sur nos réseaux sociaux, et par de nombreux relais (élus, parlementaires, médias). Nous espérons qu'elle puisse toucher le plus grand nombre de familles possible et que cela fasse effet à moyen terme.
- **Par ailleurs, il y a six logements sociaux toujours vacants** ; problématique récurrente. Nous communiquons sur ces offres de location via notre site internet et travaillons avec la SDH sur le sujet.

5/ Echanges avec le public

- Améliorer la communication sur le fait pour les habitants de pouvoir prendre le transport scolaire, travailler à améliorer les navettes à la demande vers Monestier, etc. :
 - Autant de suggestions exprimées lors du Conseil et qui ont bien été prises en compte, et sur lesquelles des élus se concentreront afin d'avancer rapidement. C'est un travail majeur car il améliorera l'attractivité de la commune et améliorera la qualité de vie des habitants.
- Suggestion faite sur l'opportunité d'avoir des habitats légers pour accueillir de nouvelles familles.
 - La question du foncier est cruciale pour la commune. Ça pourrait donc être une solution qui sera bien sûr intégrée à la réflexion.
- Composition du CCAS :
 - Il y a un nombre paritaire entre élus et non-élus à respecter (nombre déterminé par le Conseil), ce qui est une première étape.
- Recrutement d'un futur Secrétaire Général de Mairie.
 - Appel à candidatures lancé dès le départ de Mme Nief. Nous avons déjà fait appel à des prestataires spécialisés en 2025, qui viennent en travail à la mairie à la journée, ce qui est une piste pour soulager les agents municipaux, dans l'intervalle.
- Commissions municipales ouvertes aux habitants ?
 - Nous souhaitons en effet tendre vers ce type de commissions, et nous travaillons activement à leur élaboration. On en parlera dans la lettre municipale, et sur la page internet dédiée sur le site de la mairie.
- Travaux d'entretien ou de restauration : force est de constater que certains équipements ne sont plus entretenus. Il faut avoir une vision long terme sur les équipements que l'on installe pour les pérenniser:
 - Aux Centaurées, jeux d'enfants devenant dangereux avec la vétusté, donc à restaurer ; entretien du terrain de pétanque : les habitants pourraient désherber et la commune pourrait remettre des gravillons et aplatir.
 - City stade : remise en état et nettoyage à faire.
 - Terrains de tennis au-dessus des Dolomites. A l'abandon depuis que l'Association de tennis a cessé toute activité. Il y a deux terrains : pourquoi ne pas en garder et le remettre en état, et l'autre le transformer en terrain de padel ? Et envisager des locations de matériel et des cours ?
 - Terrain de dirt : ça a beaucoup marché durant plusieurs années. Ça a été laissé à l'abandon. A voir s'il peut y avoir des pratiquants, et remettre le terrain en l'état.
 - Entretien des sentiers de randonnées : suite aux vents forts récents, des arbres sont sur les sentiers. A connaître : l'application Suricate à télécharger : on prend en photo le lieu où le sentier n'est pas en état afin que les référents (commune, CDCT) en soient informés.
 - Date pour l'opération "Gresse propre" bientôt fixée et annoncée.
 - Une suggestion : engazonner le cimetière.
